



Commune d'Avezac-Prat-Lahitte

RENTREE SCOLAIRE 2024 - 2025



Informations aux parents

L'équipe pédagogique

Claude de Bisschop, Directrice et Enseignante des « petits », jusqu'au CE1

Claire Frésard, Enseignante des « grands », à partir du CE2

Cécile Richard, Agent d'animation, Responsable du Périscolaire

Stéphanie Bégué, Agent d'animation

Nelly Toujas, Employée Cantine

L'emploi du temps de l'école



La garderie

Cécile et Stéphanie assurent la garderie de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Exceptionnellement et sur demande anticipée auprès d'elles, une garde peut débuter à 7h15 ou terminer à 18h15.

Elles rappellent l'importance de noter tous les jours l'heure approximative de fin de garderie. En effet, cette information leur permet d'anticiper la mise en place d'une activité plus ou moins longue.

Conformément au Règlement Intérieur de l'Ecole, la garderie prend fin quand commence le service des Enseignantes, soit 10 mn avant le début des cours.

Les enfants utilisateurs des transports scolaires arrivés de fait avant le début du service enseignant, et obligés de rester à l'école après l'heure de sortie, sont inscrits d'office en garderie pour des raisons de sécurité. Il ne saurait leur être demandé de paiement en lien avec cette fréquentation obligée. En revanche, les autres enfants, s'ils arrivent avec plus de 10 mn d'avance sur le début des cours, sont inscrits en garderie dès leur entrée à l'école.

Prix du ticket Garderie seule : 0.50 € par jour (*ou 0.40 € si QF < 700*). Un seul ticket couvre la garderie du matin et la garderie du soir.

La pause méridienne

Elle est fixée de 12h00 à 13h45.

Les enfants qui ne mangent pas à la cantine pourront intégrer la cour dès 13h35.

L'Hôpital de Lannemezan reste le fournisseur des repas de la cantine. La convention qui encadre la prestation prévoit toujours 5 composantes afin de garantir l'équilibre alimentaire des enfants. Conformément à la loi EGAlim, un produit par repas sera issu de l'agriculture biologique, et un repas végétarien par semaine sera servi.

Pour des raisons de logistique et d'organisation, l'Hôpital a besoin de connaître, dès le lundi après-midi, les quantités de repas à prévoir pour la semaine suivante.

Inscription à la cantine : Elle doit donc être faite une semaine à l'avance. Pour ce faire, **tous les lundis matin, la fiche d'inscription pour la semaine suivante sera récupérée** à l'école.

Cécile et Stéphanie vous remercient de remplir ces fiches lisiblement, pour éviter les erreurs de commande de repas.

Les enfants qui mangent à la cantine sont inscrits d'office à la garderie.

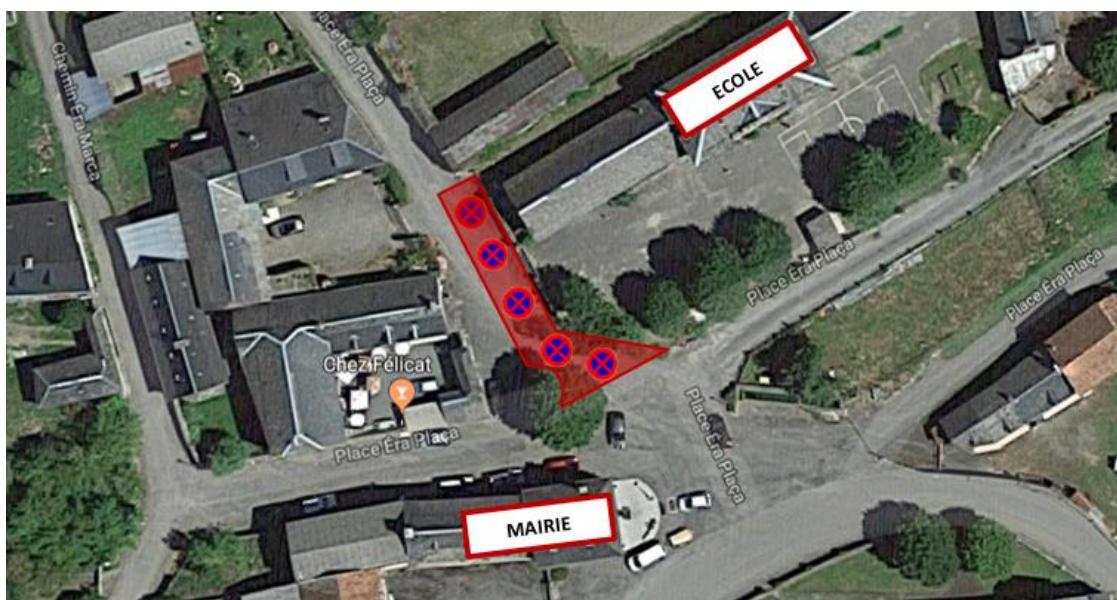
Prix du ticket cantine : 3.90 € le ticket + 0.50 € de garderie (*ou 0.40 € si QF < 700*). Soit un total de 4.40 € (*ou 4.30 € si QF < 700*). Ce prix tient compte de la prise en charge par la commune de 1.15 € par ticket.

Attention : tout repas commandé sera dû.

La Sécurité aux abords de l'école

Les abords de l'école représentent une zone où l'aménagement et la sécurité sont essentiels. Les enfants sont difficilement repérables, et ont un comportement imprévisible. Et les va-et-vient des parents associés à un stationnement difficile et sauvage de leurs véhicules entraînent des besoins en sécurité accentuée.

Nous vous demandons de respecter la zone réservée à la sortie d'école, matérialisée en rouge dans le plan ci-dessous, de sorte que la sécurité des manœuvres du transport scolaire soit optimisée et que la visibilité des enfants sortant par l'escalier soit assurée.



Le transport scolaire

Le Conseil Départemental reste l'organisateur de ce service.

Bonne année scolaire 2024-2025 à tous !

CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025



	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Vendredi 30 août 2024		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2024		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2024 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2024		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2024 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2025		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 22 février 2025 Reprise des cours : lundi 10 mars 2025	Fin des cours : samedi 8 février 2025 Reprise des cours : lundi 24 février 2025	Fin des cours : samedi 15 février 2025 Reprise des cours : lundi 3 mars 2025
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 19 avril 2025 Reprise des cours : lundi 5 mai 2025	Fin des cours : samedi 5 avril 2025 Reprise des cours : mardi 22 avril 2025	Fin des cours : samedi 12 avril 2025 Reprise des cours : lundi 28 avril 2025
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 5 juillet 2025		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025.